



La garderie du matin et du soir a été municipalisée en septembre 2015 et est entrée dans le cadre du PériScolaire après la création d'un PEDT (Projet Educatif De Territoire) validé par la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) et la CAF (Caisse d'Allocations Familiales).

Fonctionnement : Sont accueillis les enfants de 3 à 11 ans.

Inscription : dossier unique à remplir 1 fois/an ou en cours d'année pour les nouvelles familles arrivant sur la commune A télécharger sur le site internet de la Mairie

Un enfant peut être désinscrit si lui et sa famille le souhaitent.

Prévenir le directeur ou son adjointe.

Les présences sont pointées chaque jour.

Un enfant ne peut pas partir avant 17h : goûter pris entre 16h30 à 17h.

Jours et Horaires :

Matin : Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 7h15 à 8h45

Soir : Lundi, Mardi, Jeudi de 16h30 à 18h30 Vendredi de 15h30 à 18h30

Mercredi : de 11h45 à 12h15 (garderie gratuite)

Tarifs : se renseigner après du Services des Affaires Scolaires, de l'Enfance et de la Jeunesse (bureau en face de la médiathèque).

Calculés en fonction du quotient familial des familles.

Les factures sont envoyées par mail aux familles au début de chaque mois. Elles ont payables sous 1 mois.

Ce délai passé, les factures sont envoyées au Percepteur qui se chargera du recouvrement.

Paiement par chèque à l'ordre de : "Mairie Le Val", en espèces ou par prélèvement.

Activités :

Les animateurs encadrent les enfants et leur font faire des activités : jeux de société, dessin, découpage, coloriage, contes, activités manuelles, jeux divers, jeux sportifs, etc...

Encadrement :

Directeur PériScolaire : Yohann Moretti (attaché à l'école élémentaire)

Directrice adjointe PériScolaire (attachée à la maternelle) : Coralie Dhomps

Animatrices

Maternelle (selon les jours)

Aurélie David

ATSEM de l'école

Coralie Dhomps

Stagiaires

Elémentaire (selon les jours)

Catherine Bacharel

Yohann Moretti

Anissa Belhadger

Stagiaires

GARDERIE PERISCOLAIRE - LE VAL